

# CONTRAT DE SAILLIE 2020

## HAPPY DAY D'ISCLA

Pour le compte de Jérémie ROLLAND,

Vendeur : SCEA DENIS BROHIER  
BP 224 - Elevage des TAME  
Haras de Tamerville  
50500 St Côte du Mont  
Tél : +33 (0) 6 75 39 90 53 / +33 (0) 2 33 42 38 87  
[info@brohier.com](mailto:info@brohier.com)

Acheteur :  
Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
Téléphone :  
Email :

### Conditions de vente

- Insémination en sperme frais au Haras de Tamerville  
110 € TTC à la réservation (dont 10€ TVA)  
+ 495 € TTC solde poulain vivant 48h (dont 45€ de TVA)
- Insémination en sperme réfrigéré dans autres centres  
260 € TTC à la réservation par chèque joint au contrat (dont 24€ TVA)  
+ 495 € TTC solde poulain vivant 48h (dont 45€ de TVA)
- Insémination en sperme congelé dans autres centres  
330 € TTC à la réservation par chèque joint au contrat (dont 30€ TVA)  
+ 495 € TTC solde poulain vivant 48h (dont 45€ de TVA)

Un chèque de caution est établi ce jour pour la 2<sup>ème</sup> partie du paiement et est remis au vendeur qui s'engage à ne l'encaisser que si le poulain est vivant. En cas de vacuité, l'acheteur devra faire parvenir au vendeur un certificat vétérinaire précisant cet état.

### Conditions d'utilisation

1) La saillie est réservée pour la jument \_\_\_\_\_ N° SIRE \_\_\_\_\_  
Née le \_\_\_\_\_ Robe \_\_\_\_\_ Race \_\_\_\_\_  
Qui sera inséminée dans le centre suivant \_\_\_\_\_  
Date approximative de la 1<sup>ère</sup> insémination \_\_\_\_\_

2) L'acheteur ayant pris connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent les inséminations dans le centre agréé ci-dessus, dégage le vendeur de toute responsabilité concernant sa jument et en aucun cas le vendeur ne pourra être tenu pour responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur.

3) L'acheteur s'engage à régler auprès du centre, les frais de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles, de transport, etc ainsi que les frais de mise en place.

4) Le vendeur se réserve le droit de ne plus fournir de paillettes après le 14 juillet pour les juments non gestantes et ayant été inséminées sur plusieurs chaleurs (3 minimum).

5) En cas de paillettes restantes, elles restent la propriété du propriétaire de l'étalon.

### Confirmation de réservation

Merci de retourner un exemplaire du présent contrat signé et accompagné des deux chèques. Seul ce retour aura valeur de réservation définitive.

Fait à St Côte du Mont, le

L'acheteur

Porter à la main "lu et approuvé"

Le Vendeur

SCEA DENIS BROHIER  
Elevage des TAME  
Haras de Tamerville- BP 224  
50500 ST COME DU MONT